# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

**SEANCE DU 9 mai 1997** 

Votants: 44

Modification du tableau des effectifs

Convocation du Conseil Municipal : le 24 Avril 1997

IC 24 AVIII 1991

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 12 Mai 1997

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

### **Présents:**

# Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

#### Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

# Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D97165

# Direction Ressources Humaines Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la Commission Générale,

# I - CREATION D'UN POSTE DE PROFESSEUR TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CHARGE DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT, DE L'ENSEIGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DE LA PROMOTION DES ARTS PLASTIQUES A NIORT

L'enseignement des Arts Plastiques dans le cadre municipal connaît aujourd'hui un succès croissant, qui doit être accompagné par le Conseil Municipal, comme nous l'avons fait dans le contexte global de notre politique culturelle pour la musique ou le théâtre vivant.

La création d'une importante Ecole Municipale d'Arts Plastiques, à partir d'un renforcement des enseignements de qualité qui existent, est actuellement à l'étude. Le fonctionnement d'un tel établissement nécessite le recrutement d'un Directeur, qui pourrait contribuer à promouvoir notre souhait de développement des Arts Plastiques à Niort, en liaison avec les enseignants actuels et notamment notre responsable de ces enseignements.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions statutaires, je vous propose de créer un poste à temps plein de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique (spécialité Arts Plastiques), chargé à la fois des missions d'enseignement de la direction administrative et pédagogique de l'Ecole, ainsi que de la promotion des Arts Plastiques à Niort.

#### II - CREATION DE TROIS POSTES DE REDACTEUR TERRITORIAL

La Direction du Secrétariat Général a pour rôle de faciliter la prise de décision, d'en assurer le suivi, elle est à ce titre, prestataire des Elus et des Services Municipaux. Elle se voit confier par ailleurs dans ce cadre, des missions spécifiques.

La complexité des dossiers traités, leur nombre croissant et les délais à respecter, me conduisent aujourd'hui, à proposer un renforcement des compétences et des moyens dans ce secteur d'activités.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions statutaires, je vous propose de créer 3 postes de Rédacteur Territorial qui seront chargés de l'instruction, la rédaction, le suivi de dossiers.

La création de ces trois postes sera compensée par la prochaine suppression de trois postes de cadres devenus vacants par suite du départ de leurs titulaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer le poste de Professeur défini précédemment,
- créer trois postes de Rédacteur Territorial définis précédemment.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour